

gouvernements ont travaillé à favoriser la production. Ils l'ont fait en subventionnant le logement de la main-d'œuvre agricole, ainsi qu'en établissant des salaires minimums et des heures minimums de travail.

Bien que j'aie surtout parlé de la production des céréales et autres denrées alimentaires, mes observations valent tout autant, sinon plus, pour l'industrie laitière et l'élevage du bétail. Les gouvernements apportent de l'aide au moyen de mesures législatives et c'est ici que je viens appuyer la mesure à l'étude.

Un fait intéressant que j'ai constaté, c'est que, dans certains pays, notamment en Suède, un homme ne peut posséder ni acheter une terre à moins d'être cultivateur. En outre, il ne peut acheter plus de terre qu'il n'en peut efficacement exploiter.

Voici la situation. La production agricole de l'Europe augmente. On n'a qu'à consulter la statistique se rapportant au bœuf, au lait et aux céréales, cette année, pour le prouver. Nous, membres de la Chambre, devons nous demander si l'augmentation de cette production sera permanente. Dans le cas de l'affirmative, nos agriculteurs feront face à un grave problème et il nous faudra chercher ailleurs des marchés où écouler nos produits.

J'ai dit que l'augmentation de la production est largement attribuable aux programmes de certains gouvernements européens ainsi qu'à nos propres erreurs. Je soutiens qu'elle est un peu attribuable à notre refus de nous adapter au changement des conditions des marchés et à notre détermination de nous en tenir à des méthodes conservatrices de vente. Étant donné des conditions normales, l'Europe n'aura pas besoin de céréales secondaires cette année. Plusieurs pays,—et leur nombre va croissant,—sont autarciques en matière de produits laitiers; de fait, ils en emploient de plus en plus parce que leur niveau de vie augmente et qu'ils demandent plus d'aliments de ce genre. Les cultivateurs de l'Angleterre, du Danemark et de la Belgique reçoivent des subventions pour la production du lait, du beurre et d'autres produits de ce genre. Puisque cela est arrivé, puisque nous avons perdu ces marchés, et puisque nous avons peu de chances de les retrouver, il n'est pas besoin de nous demander à qui la faute. Le fait est que des cultivateurs de notre pays font face à la perte de ces marchés, et,—tel est le point que je veux faire ressortir,—c'est une raison de plus pour qu'on organise la vente des produits agricoles au pays et c'est pourquoi j'appuie la loi sur le soutien des prix agricoles.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Dion.)

M. Charlton: Monsieur l'Orateur, les cécé-fistes n'ont pas voulu induire la Chambre en erreur, mais ils ont laissé entendre que la forte augmentation de la production en Grande-Bretagne provenait des régies gouvernementales et des subventions établies par les travaillistes.

Une voix: Non.

M. Charlton: Quoi qu'il en soit, ils ont semblé dire que les progrès effectués au cours des récentes années, tirent leur origine des régies et des subventions.

Des voix: Mais non!

M. Charlton: Il est vrai que la superficie ensemencée en Grande-Bretagne a beaucoup augmenté et qu'on a ainsi mis en valeur bien du sol vierge. L'accroissement est toutefois dû, en bonne partie, à l'augmentation de l'étendue cultivée et non seulement à l'amélioration des méthodes de culture.

Le ministre devrait nous donner quelques détails sur la quantité de bacon, de fromage et d'œufs qui a fait l'objet de contrats au cours des récentes années, sur les quantités expédiées conformément à ces contrats, chaque année, de même que sur les prix payés. L'insertion de ces renseignements au Hansard nous serait utile.

Le très hon. M. Gardiner: Commençons par le bacon. En 1939, première année du contrat, nous nous sommes engagés à en livrer au moins 291 millions de livres et nous avons expédié là-bas plus que cette quantité, soit 331 millions de livres. En 1940, le contrat portait sur 425.6 millions de livres, quantité que nous avons livrée. En 1941, nous nous étions engagés à en expédier, et nous avons effectivement expédié, 600 millions de livres.

En 1942-1943,—nous avons alors adopté comme base ce qu'on appelait "l'année du porc" qui s'étend du 1^{er} octobre au 30 septembre,—le contrat portait sur 675 millions de livres et nous en avons livré 675.1 millions. Durant la cinquième année du contrat,—je signale que le 1^{er} janvier 1944 nous sommes revenus à l'ancienne méthode de sorte que le chiffre de 700 millions de livres s'explique partiellement par le changement effectué.

Au cours de la période de deux ans, depuis le 1^{er} janvier 1944 jusqu'au 31 décembre 1945, nous nous sommes engagés à expédier 900 millions de livres. Nous en avons livré plus de 450 millions de livres la première année et 272.9 millions l'année suivante. Durant la septième année, le contrat portait sur 350 millions de livres, de janvier à décembre, et